

## LE DÉCAPHONE

École de musique associative  
RNA n° W691070167  
SIRET 504.647.603.00019  
137 rue du Cardinal Girard  
69 590 St Symphorien-sur-Coise



## Offre d'emploi de Professeur(e) de trompette en CDI à temps partiel d'un minimum de 2 heures de services hebdomadaires (base temps plein 24 h) à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2025

Le Décaphone, école de musique associative des Monts du Lyonnais a à cœur de développer l'amour de la musique et de diversifier l'offre musicale sur le territoire des Monts du Lyonnais.

- ✓ Mission principale :
  - Cours individuels de trompette
  - Participation aux auditions et à la vie pédagogique de l'école
  - Volonté de développer la classe
  
- ✓ Missions « facultatives » :
  - Cours collectifs de Formation Musicale
  - Chorale des élèves de la Formation Musicale
  - Cours collectifs d'éveil à la musique
  - Animation d'un ensemble de jazz (environ 5 élèves grands ados - adultes) : le Déca'jazz

*Ces missions « facultatives » sont partageables/cumulables avec celles des autres offres d'emplois.*

- ✓ Qualités appréciées : valeurs pédagogiques, sens du relationnel et de la vie associative.
  
- ✓ Conditions de recrutement :
  - Nombre d'heures : au minimum 2 heures de cours hebdomadaire suivant le calendrier scolaire
  - Peuvent s'ajouter éventuellement jusqu'à 4h ou 5h / semaine selon les missions facultatives.
  - Temps de travail évolutif suivant inscriptions
  - Rémunération : suivant la convention collective de l'animation ECLAT, classification au niveau 2
  - Lieux d'enseignement : St Martin en Haut et/ou St Symphorien sur Coise

Merci d'envoyer vos candidatures et CV par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à :

[ledecaphone@gmail.com](mailto:ledecaphone@gmail.com)

*Des écoles de musique du territoire des Monts du lyonnais recrutent également sur des postes similaires. Plus d'information à l'entretien ou par mail.*

Jean-François Poisson  
Directeur de l'école de musique associative LE DÉCAPHONE  
06 17 35 69 19 (mardi de 14h à 20h et mercredi de 8h à 13h)